



DESTINATION
Vendée



PROJET PÉDAGOGIQUE

*Séjour 2651-52 du 21 juillet au 31 juillet 2026
2026*

Séjour : majeurs en situation de handicap

Association : Les 1000 & un loisirs

Directeur : Victorien FACHAUX



**Les 1000 &
UN Loisirs**

Table des matières

I. L'association et son projet éducatif	3
II. Le séjour	4
a) La structure	4
b) Organisation départ/retour	4
c) Le thème	4
d) les véhicules	4
III. Le public accueilli	6
IV. Objectifs du séjour	7
V. L'équipe encadrante	8
VI. Formation avant, pendant et après le séjour	9
VII. Le rôle de chacun	10
a) Directeur	10
b) Adjoints pédagogique	10
c) Adjoints sanitaires	10
d) Animateurs / animatrices	10
e) Les référents	11
VIII. Journée type de l'équipe pédagogique	12
IX. Les différents protocoles	16
X. Le règlement intérieur	17
XI. La relation avec la Famille/Tuteur et les structures	19

I. L'association et son projet éducatif

« Les 1000 et un loisirs » situé 46 rue de la gare à Wez-Macquart (59930) est une association qui agit pour promouvoir le droit et la possibilité aux enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental de disposer de loisirs et de vacances adaptées.

L'association « Les 1000 et UN Loisirs » a pour objet social de « permettre l'accès au plus grand nombre : c'est donc l'ensemble de la population handicapée qui est visée par notre projet. Toutefois, la spécificité de l'association étant d'accueillir dans ses séjours des personnes présentant des pathologies complexes et polyhandicaps, c'est naturellement vers cette population, pour laquelle peu de possibilités sont offertes en termes de vacances et de loisirs, que s'adresse notre action ».

De cet objet découle plusieurs axes qui fondent le projet associatif et éducatif de l'association et nous permettent de réaliser notre projet pédagogique en concordance avec celui-ci. Ce dernier englobe également l'ensemble des acteurs de l'association.

Les différents points de ce projet associatif et qui sont au fondement de projet éducatif sont les suivants :

- Le respect des personnes et l'attention portée au développement personnel de chacun
- La recherche d'un équilibre harmonieux entre vie communautaire et développement personnel.
- L'apprentissage progressif de l'engagement au service des autres, source de progrès pour soi-même.
- La création de liens de solidarité entre les personnes.

Nous nous efforçons de reprendre les objectifs de l'association au sein de notre projet pédagogique. En effet, cela nous semble essentiel afin que chaque vacancier vive de réels moments de détente et de bien-être lors de leur séjour. Également, nous avons à cœur de valoriser et respecter les capacités de chacun au sein du groupe. Ainsi il nous semble important de nous pencher particulièrement sur :

- Développer l'autonomie de la personne
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité
- Que chaque projet prenne en compte le groupe, ses attentes, ses envies etc

Pour cela l'équipe s'engage auprès des participants accueillis, des familles et des instituts à :

- Faire vivre pleinement un temps de vacances et de détente au grand air pour que les vacanciers se détachent du milieu médical d'origine sans pour autant occulter le handicap
- Permettre aux personnes de se développer et de s'enrichir personnellement dans un cadre adapté à leur âge et aux besoins liés à leur handicap
- Leurs permettre de participer à des activités de loisirs proposées et menées par des animateurs motivés et responsables. Leurs permettre de se structurer grâce à une vie quotidienne organisée et un rythme de vie équilibré

II. Le séjour

a) La structure

Le séjour de vacances avec hébergement aura lieu à Longeville dans le centre de vacances Véndéole du 21/07 au 31/07. Notre centre est situé à Longeville-Sur-Mer, en Vendée, à 4 kilomètres de La Tranche-sur-Mer.

Implanté dans un parc de 12 hectares, il bénéficie d'espaces naturels protégés : le parc naturel régional du marais Poitevin, la réserve naturelle classée Natura 2000, le venise vert.

Au milieu d'une forêt de pins, il dispose d'un accès privilégié à l'océan atlantique par une passerelle surplombant la route départementale et un petit sentier forestier (20 mn à pied).

Notre bâtiment est constitué de 15 chambres réparties au rez-de-chaussée et au premier étage. Certaines chambres sont équipées d'une douche et d'un point d'eau. Pour les autres, un bloc de douches sera disponible au rez-de-chaussée ainsi qu'un bloc WC au premier étage. Au rez-de-chaussée, nous trouverons 2 chambres avec une douche et toilettes PMR juste à côté. Ces deux chambres seront donc réservées en priorité pour nos vacanciers ayant besoin d'un matériel spécifique.

Au rez-de-chaussée, nous retrouvons 1 salle d'activités/spectacle pouvant accueillir jusqu'à 183 personnes. Elle est équipée d'une estrade, de matériel sono et video ainsi que d'un piano.

Le bureau de la direction ainsi que l'infirmerie seront établis au rez-de-chaussée.

L'équipe des cuisines nous proposerons des menus équilibrés, préparés sur place à base de produits frais et de saison, majoritairement issus de circuits courts et de l'agriculture biologique. Ils mettent en valeur les produits régionaux, tout en s'adaptant à nos projets (buffets, repas de fête, ...) ainsi qu'aux éventuels régimes et/ou allergies de nos vacanciers.

Concernant les extérieurs, le centre est équipé de la manière suivante : un city stade pour la pratique du football, basket, volley etc , une aire de beach volley, un terrain multisports, un terrain en herbe pour des jeux collectifs, une araignée à grimper , un mini-golf , une piscine, une ferme pédagogique , baby-foot , tables de ping-pong et un accès à la plage en 20 minutes à pieds par un sentier dans les bois.

b) L'organisation départ/retour

L'accueil de l'équipe pédagogique se fera le 21 Juillet à Wez Macquart ce qui nous permettra refaire un point sur les vacanciers, l'organisation générale du séjour et prendre de l'avance sur de la préparation d'activités. Une partie des vacanciers arrivera à Erquinghem le Sec aux alentours de 20h pour un départ vers 20h30/45 avant de faire une halte pour récupérer le reste des vacanciers au Foyer Norguet à Bruay la Buissière pour ensuite prendre la route direction Longeville sur Mer.

Le départ sera le 30 juillet pour tout le monde, nous ferons la route de nuit en bus. Plusieurs haltes se feront pour redéposer tous les vacanciers, une première à Bruay la Buissière au Foyer Norguet, puis une seconde à Erquinghem le Sec qui sera le terminus pour tout le monde.

c) Le thème

Le séjour s'articule autour du thème « Club 1000 et un », un clin d'œil à l'univers des campings façon club, où l'ambiance est conviviale, chaleureuse et rythmée par des activités variées. Comme nous serons hébergés dans un village vacances, le cadre se prête naturellement à recréer cette atmosphère : un lieu où l'on vit ensemble, où l'on partage, où l'on profite du plein air et où chaque journée apporte son lot de découvertes.

L'idée du Club 1000 et un est de proposer un séjour qui respire le camping, la déconnexion, la bonne humeur et l'esprit club : animations, veillées, activités en extérieur, piscine, ambiance détente... tout est pensé pour que les vacanciers se sentent comme dans un véritable village vacances.

d) Les véhicules

Deux minibus sont mis à disposition durant le séjour pour les sorties et les situations d'urgence.

À bord, il est attendu de tous un comportement calme afin de garantir la concentration du conducteur. Après chaque trajet, le véhicule doit être rangé convenablement, afin de faciliter la bonne entente entre les différents conducteurs.

À chaque utilisation, le carnet de bord doit être complété puis remis à la directrice en même temps que les clés.

Ces véhicules étant loués, nous devons respecter les règles du loueur. De plus, les conducteurs doivent impérativement être âgés d'au moins 21 ans et justifier d'un permis de conduire obtenu depuis au moins un an.

Les personnes suivantes conduiront durant le séjour : Nicolas, Clément, Gaëlle, Célia, Elisa, Claire, Mathieu, Mathis

III. Le public accueilli

Durant ce séjour, nous accueillons 20 adultes en situation de handicap, tels que des personnes atteintes de déficience intellectuelle, de troubles du comportement ou de troubles moteurs. Ce public peut rencontrer des difficultés, notamment dans la gestion des émotions (stress, frustration, conflits), qui peuvent se manifester par des comportements violents, tant verbaux que physiques. Pour l'équipe pédagogique, il est essentiel d'établir un accompagnement personnalisé avec chaque participant. La priorité ne réside pas uniquement dans l'animation ou les activités, mais également dans la promotion de l'entraide et de l'acceptation de la différence.

Les objectifs pédagogiques découlant de cette approche mettent en avant le fait que ces vacanciers vivront ce séjour dans un environnement différent de leur quotidien habituel. L'activité principale proposée vise à sensibiliser chacun au fait que malgré son handicap, il peut passer du temps convivial en communauté, s'amuser et profiter de diverses activités.

Pour personnaliser le suivi de chaque vacancier et éviter les débordements, les 20 vacanciers seront répartis en plusieurs petits groupes lors des sorties. L'équipe aura préalablement consulté les dossiers des vacanciers. Ces carnets regroupent des informations sur les habitudes de vie des vacanciers, leurs préférences et leurs aversions, afin de mieux les accompagner.

En cas de crise d'agitation, il sera nécessaire d'adapter notre comportement en fonction du vacancier concerné et de la situation (cause de la crise, expression de celle-ci, l'environnement). Le devoir de l'équipe pédagogique est de rester calme en toute circonstance, de chercher à comprendre le problème et d'aider le vacancier en lui proposant des solutions telles que sortir, se balader ou s'isoler.

Au sein de l'équipe, Nicolas, Victorien, Clément et Gaëlle ont suivi une formation du CPI (Institut de prévention des crises) niveau 2, Océane et Sarah ont suivi une formation du CPI niveau 1 qui fournit des outils et des ressources pour réduire l'agressivité verbale et physique.

Il est essentiel que chacun sache passer le relais si nécessaire, afin qu'une autre personne puisse trouver une solution. La sécurité des autres vacanciers doit également être assurée, et leur comportement surveillé pour éviter toute détérioration de la situation générale.

Si la crise devient ingérable malgré les différents moyens de communication et les multiples interventions, nous pourrions contacter la famille ou la structure, puis la cellule écoute-conseil (CEC), une permanence téléphonique disponible 24h/24 et gérée par des membres de l'association.

Les vacanciers ont aussi des particularités médicales, elles seront gérées par Gaëlle et Nicolas les deux adjoints sanitaires qui agiront lors de la prise des traitements, protocole épilepsie, d'agitation, vie quotidienne, suivi médical...

L'équipe aura également à disposition les carnets des vacanciers afin de connaître au mieux ses habitudes, hygiène, traitements, repas, conseil en cas d'agitation...

IV. Objectifs du séjour

- Créer un climat de confiance afin que le vacancier trouve sa place dans le séjour et lui permettre d'avoir une rupture avec son quotidien. L'objectif général pour nous est de faire vivre aux vacanciers un séjour épanouissant et enrichissant dans un contexte agréable propice à la découverte de nouvelles personnes et de nouveaux lieux. Il s'agit de Travailler dans une ambiance sécurisante en privilégiant notamment les relations à différents moments (repas, toilette...)
- Se sentir en sécurité tant physique qu'affective; il importe que le vacancier s'approprie de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie, s'habitue à de nouvelles personnes. Il faut garder à l'esprit que c'est à nous de nous adapter à lui et pas l'inverse.
- Respecter le rythme et le handicap de chaque vacancier : il est important de laisser aux vacanciers le temps dont ils ont besoin pour s'adapter aux activités prévues. Cela signifie éviter de les presser ou de les forcer à suivre un emploi du temps trop chargé. Par exemple, offrir des pauses régulières : c'est pour cela que l'on met en place des temps calme où ils pourront se reposer, faire une sieste. Il convient de s'assurer que les activités proposées sont en adéquation avec les capacités et les limitations des vacanciers. Cela peut inclure des options variées : comme des sorties accessibles, des jeux adaptés qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques. Être attentif aux besoins et aux ressentis des vacanciers est crucial, cela implique de leur poser des questions, de les encourager à exprimer leurs préférences et de prendre en compte leurs retours. L'objectif est d'éviter toute frustration en adaptant les activités en fonction de leur état d'esprit.
- Favoriser l'intégration : premièrement le but est de former l'équipe aux besoins des vacanciers en situation de handicap. Ils doivent être préparés à accueillir ces vacanciers avec respect et compréhension, en sachant comment adapter leurs interventions pour favoriser l'intégration. Organiser des activités inclusives : Concevoir des activités qui tiennent compte des différentes capacités permet à chacun de participer pleinement. Par exemple, proposer des variantes d'un même jeu afin que tout le monde puisse s'impliquer, quel que soit son niveau ou son handicap. Promouvoir un esprit d'entraide entre les vacanciers afin de renforcer les liens et faciliter l'intégration. Créer des moments où les vacanciers peuvent s'entraider. En mettant en œuvre ces différentes approches, on favorise une bonne intégration, permettant à chaque vacancier de se sentir valorisé et inclus.
- Favoriser la découverte de la région : par la mise en place d'activités en extérieur par exemple par des randonnées, visites de la ville... Cela pourra se faire également à travers des événements locaux. favoriser la découverte de la région et de la culture locale, découvrir ses paysages, ses traditions et ses particularités, tout en ayant une attitude respectueuse envers l'environnement.

V. L'équipe encadrante

- Un directeur,
- Deux Adjoints pédagogiques
- Deux adjoints sanitaires
- 8 animateurs-trices avec ou sans qualification dans le domaine de l'animation, du sport, du social ou de la santé

Prénom	Fonction	Diplômes
Victorien	Directeur	SST , CPI 2
Clément	Adjoint Pédagogique	CPI 2
Célia	Adjointe Pédagogique	BAFA , Educatrice Spécialisée
Nicolas	Adjoint Sanitaire	BAFD , PSC1
Gaëlle	Adjointe Sanitaire	CPI 2 , AFGSU 2 , DE Infirmière
Sarah	Animatrice	CPI 1
Marion	Animatrice	BAFA , PSC1
Thomas	Animateur	BAFA , BPJEPS
Océane	Animatrice	Formation Monitrice Educatrice , CPI 1
Elisa	Animatrice	AFGSU , PSC1
Mathis	Animateur	BAFA
Claire	Animatrice	Formation Monitrice Educatrice
Mathieu	Animateur	BAFA

VI. Formation avant, pendant et après le séjour

Concernant la formation de l'équipe:

- Nous organisons une réunion de préparation en visioconférence le 4 juillet 2026 afin de discuter de plusieurs points relatifs à l'organisation du séjour, tant au niveau pédagogique que sanitaire. Nous aborderons également le déroulement du séjour, les points de vigilance concernant les vacanciers et les objectifs de cette réunion, qui vise aussi à permettre à l'équipe de se connaître avant le départ.
- Un lien Drive sera mis à disposition pour les animateurs et l'équipe de direction. Ce lien contiendra des outils facilitant l'organisation et la coordination du séjour.
- Un groupe WhatsApp sera créé pour échanger sur les attentes de la direction envers les animateurs. Ce groupe servira également de plateforme pour l'équipe d'animation, qui pourra poser des questions ou exprimer des doutes, préoccupations, etc.
- Une formation CPI (Gestion des Crises) sera proposée par l'association. Cette formation fournira des outils pour gérer les crises, qu'elles soient verbales ou physiques.
- Pendant le séjour, l'équipe de direction restera disponible et à l'écoute pour répondre à toute question de l'équipe d'animation. Elle pourra aussi apporter son aide pour clarifier des points que certains animateurs n'auraient pas bien compris ou n'auraient jamais appris.
- Durant le séjour, un système de "parrainage" sera mis en place permettant aux nouveaux animateurs-trices de bénéficier de l'expérience des animateurs ayant fait plusieurs séjours. De plus, l'équipe de direction assurera un accompagnement à la formation que ce soit sur le plan pédagogique ou sanitaire. Un bilan de mi-séjour sera fait avec chaque nouveau/nouvelle animateur-trice permettant de voir si les objectifs sont atteints ou non.
- Dans les derniers jours du séjour, un entretien individuel sera organisé avec chaque animateur ainsi qu'avec l'équipe de direction. Cet entretien permettra de discuter de ses souhaits pour de futurs séjours et d'évoquer ses perspectives d'évolution au sein de l'équipe. Lors de cet entretien, il sera demandé à chacun de s'auto-évaluer sur plusieurs aspects de leur travail. (accompagnement, organization, animation etc). Cela permettra de connaître leur propre vision de leur travail et de rebondir dessus pour dresser un "bilan" de séjour sur ce qui est acquis ou à améliorer.

VII. Le rôle de chacun

L'aspect principal pour tout le monde est de garantir la santé et la sécurité physique (l'hygiène, une bonne alimentation, veiller à ce qu'il n'y ait pas de blessures, etc.), la sécurité morale (qu'il n'y ait pas de jugements de valeurs, que tout le monde soit traité de la même manière sans faire de différences) et la sécurité affective (que tout le monde aient des points de repère, un endroit sécurisant, etc.).

a) Directeur

Il est le responsable de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des personnes présentes dans son séjour. Il veille à la bonne application du présent projet. Il est le garant de la gestion financière, administrative du séjour ainsi que la gestion du matériel. Il coordonne et met en place une organisation pour son équipe. Il a un contact privilégié avec les différents partenaires.

b) Adjoints Pédagogiques

Les adjoints pédagogiques ont un rôle de conseil et d'aiguillage auprès des animateurs sur tous les aspects d'animations du séjour. Ils seront présents pour créer une dynamique et une cohésion de groupe. Les adjoints pédagogiques veilleront au respect du projet et créeront un lien privilégié avec l'équipe d'animation dans le but de les accompagner et les former dans les meilleures conditions. Ils auront pour mission la gestion du courrier, de l'argent de poche, du blog et des conduites. Ils seront chacun « référents » d'activités et des sorties, cela permettra à l'équipe d'animation d'avoir un repère s'ils ont la moindre question concernant les activités/sorties prévues.

c) Adjoints Sanitaires

Les adjoints sanitaires font partie de l'équipe de direction. Ils auront pour mission d'assurer le suivi sanitaire des vacanciers. Ils assureront les soins et veilleront au respect des mesures d'hygiène et de propreté au sein du séjour. Les adjoints sanitaires ont un rôle de formateur face aux règles de santé et d'hygiène à suivre et seront présents lors des temps de toilettes pour aider et conseiller les animateurs. Ils auront pour mission la préparation des traitements, la gestion de l'infirmerie, du stock médical, gérer le relationnel avec les techniciens du paramédical, soigner les blessures...

d) Animateurs / Animatrices

Les animateurs sont les piliers de l'animation, ils devront :

- Assurer la sécurité physique et morale des vacanciers ;
- Participer et mettre en œuvre le projet pédagogique ;
- Construire une relation de qualité avec les vacanciers, qu'elle soit individuelle ou collective;
- Participer, communiquer et développer des relations entre les différents acteurs et veiller à prévenir toute forme de discrimination;

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les vacanciers dans la réalisation de leurs projets.
- Être capable d'adapter les activités en fonction de l'autonomie et des capacités de chacun.
- Être force de proposition quant aux activités/veillées.
- Chaque animateur sera référent ou volant (voir ci-dessous)

e) Les référents

La répartition des chambres se fait en tenant compte de plusieurs critères : l'âge, l'autonomie du vacancier, le sexe et les éventuelles spécificités mentionnées dans leur carnet, ainsi que le type de handicap nécessitant un accompagnement particulier. Le référent de chambre a pour mission d'assurer la sécurité physique, morale et affective des vacanciers présents dans sa chambre. Il veille à ranger tout objet dangereux (comme un rasoir) hors de leur portée. De plus, il évite de faire à la place des vacanciers, favorisant ainsi leur autonomie.

Le référent de chambre joue également un rôle central dans la vie quotidienne des vacanciers. Il veille au brossage des dents, à leur hygiène corporelle (en s'assurant qu'ils se lavent bien quotidiennement avec du savon) et au rangement de la chambre de référence. En collaboration avec les vacanciers, il veille également au rangement de la chambre.

Le plan des chambres arrivera lorsque nous aurons tous les dossiers nous permettant de choisir la répartition la plus logique possible

VIII. La journée type de l'équipe pédagogique

Les différents moments de la journée :

- Les nuits de garde :

Les nuits feront l'objet d'une attention particulière au niveau de la surveillance. Dans le planning de roulement un animateur-trice sera de garde de 22h00 jusqu'à 08h00 le lendemain. L'animateur-trice auront comme missions de surveiller, d'assurer un compte de l'effectif par chambre, de s'occuper les vacanciers en cas de linge souillé lors des tours de garde, qui seront effectués toutes les deux heures sachant que durant toute la nuit. En dehors des tours de garde l'animateur-trice de nuit aura comme mission d'avancer dans la préparation d'activités etc. L'équipe de direction est joignable toute la nuit, une personne de l'équipe de direction sera d'astreinte chaque soir. Tous les faits seront consignés dans un cahier de nuit.

Après la nuit, l'animateur-trice de nuit aura un repos de 8h consécutives de 8h à 16h.

- Les repas (petit déjeuner / déjeuner / goûter / diner) :

Les vacanciers passeront se laver les mains avant chaque repas.

Le petit déjeuner échelonné est possible grâce à l'organisation sur place qui nous offre un petit déjeuner de 8h à 9h30, il permet à ceux ayant besoin de plus de temps pour se réveiller et manger de ne pas se presser.

Les repas auront lieu à 12h15 et 19h15. Lors de ces repas, au moins un animateur devra être présent sur chaque table avec les vacanciers. L'équipe de direction mangera en même temps que tout le monde pour pouvoir passer des moments privilégiés avec tous les vacanciers. Les assistants sanitaires procéderont à la distribution des médicaments avant de se mettre à table avec tout le monde.

Un plan de table sera fait une fois la première journée passée le temps d'observer s'il y a des associations à éviter ou non.

- Les activités :

Mises en place par les adjoints pédagogiques en concertation avec l'équipe d'animation, les activités devront être adaptées. Il faudra trouver un équilibre entre la prise en compte des demandes des vacanciers qui pourront être forces de proposition et la proposition d'activités qui pourront développer la créativité et l'imagination des vacanciers. Les activités du matin démarreront à partir de 10h, pour celles de l'après-midi l'heure variera en fonction des besoins de chacun et de la sortie/activité prévue, au plus tard les activités commenceront à 15h. Ci dessous vous trouverez un planning d'activités prévisionnelles.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	21/07	22/07	23/07	24/07	25/07	26/07	27/07	28/07	29/07	30/07	31/07
MATIN	BUS	Inventaires / Balades	Marché / Piscine	Piscine	Marché Talmont / Piscine	Piscine	Piscine	Piscine	Piscine	Valises	BUS
APREM	BUS	Inventaires / Balades	Château de Talmont	Aquarium	Visite des Sables d'Olonnes + Musée du coquillage	Aquarium	Activité pêche	Visite des Sables d'Olonnes + Musée du coquillage	Inventaire / Talmont / Aquarium	Valises	BUS
SOIR	BUS	Veillée présentation / Club med (à préparer en duo ou trio)	Marché Nocturne Jard sur Mer / (Mathieu)	(Claire)	Vendée Globe (Mathis)	Casino (Océane)	(Elisa)	Veillée Fête du camping (Marion / Sarah)	Marché Saint Vincent sur Jard/ Marché de Bourgenay / JT Retro séjour	BUS	BUS

Ce planning est donné à titre informatif et permet de se faire une idée des activités possibles pendant le séjour. Toutes les activités seront toutefois « validées » collectivement avec les vacanciers, afin de s'assurer qu'elles conviennent à chacun. À noter que les vacanciers sont également force de proposition, et que leurs souhaits seront pris en compte dans l'organisation des activités et des sorties.

- Temps calme :

Il est nécessaire d'accorder un temps calme dans les chambres ou dans le salon permettant parfois un repos aux vacanciers ayant besoin de sommeil. Ce temps aura lieu après le repas du midi principalement jusqu'à l'activité de l'après-midi, il pourra être prolongé selon les besoins des vacanciers et les activités prévues.

- La vie quotidienne :

La vie quotidienne est essentielle, allant du repas à la douche, en passant par le rangement de la chambre et le coucher.

Il est primordial de garder à l'esprit que nous travaillons avec des êtres humains et qu'il faut les traiter comme nous aimerions être traités. En tant qu'accompagnant d'une personne en situation de handicap mental, il est crucial de respecter son intimité, son intégrité et ses acquis. L'objectif est que la personne se sente en confiance avec vous, d'où l'importance d'adopter une posture sécurisante. Si elle montre qu'elle sait faire certaines choses, soyez vigilant, mais ne faites pas à sa place. Privilégiez au maximum son autonomie. N'oublions pas que nous sommes là pour accompagner.

En ce qui concerne les règles d'hygiène :

- Mettez des gants si vous aidez le vacancier dans les activités de la vie quotidienne (changement, douche, passage aux toilettes, etc.).
- Utilisez plusieurs gants de toilettes dont un spécifique pour les parties intimes.
- Lavez-vous les mains avant et après chaque intervention.
- Utilisez des serviettes propres, notamment une spécifique pour les parties intimes.

Quant au déroulement du temps de vie quotidienne le soir et le matin :

- Le matin le temps de vie quotidienne se fera soit directement au réveil soit après le petit-déjeuner en fonction de l'envie du ou de la vacancier(e) et de si le ou la vacancier(e) a eu un accident durant la nuit ou non.
- En fin de journée, nous allons organiser les douches des vacanciers en fonction des groupes de sorties du jour :
 - Un groupe de 17h à 18h00.
 - Un groupe de 18h00 à 19h00.

Les groupes seront fait de manière simple. Le premier groupe rentré sur le centre ira se doucher en premier puis suivra le second groupe.

- Les réunions:

Chaque soir, une fois les vacanciers endormis et la garde de nuit assurée, plusieurs réunions s'organisent pour assurer le bon déroulement du séjour :

Réunion d'animation

L'équipe d'animation se retrouve dans la salle dédiée (au second étage) pour faire le point sur :

- Le déroulement de la journée écoulée
- L'organisation du lendemain
- Les besoins matériels pour les activités et veillées à venir, afin d'anticiper les achats

Réunion de direction

En parallèle, l'équipe de direction se réunit au bureau pour :

- Faire le bilan de la journée
- Planifier les journées à venir (horaires, groupes de sortie, logistique)
- Identifier les points à aborder lors de la réunion globale

Réunion globale

Cette réunion, menée en grande partie par Victorien, permet un échange transversal :

- Retour sanitaire par les AS
- Bilan pédagogique par les AP
- Ressenti général de l'équipe d'animation, en analysant chaque temps fort (activités, sorties, veillées) et en relevant les points positifs et les axes d'amélioration

Ce temps est conçu comme un moment bienveillant, où chacun peut librement partager ses impressions, joies, inquiétudes ou difficultés.

Clôture : la réunion se termine par un tour de table où chaque membre de l'équipe partage deux moments marquants de sa journée, qu'ils soient agréables ou plus délicats.

- Le linge :

Les vacanciers étant présents presque 2 semaines, des machines seront faites régulièrement pour avoir suffisamment de linge propre. Chaque jour, le linge sale d'une chambre sera à déposer avant 10h dans des paniers différents (linge sale, linge souillé) dans le couloir afin qu'un animateur s'en occupe. Nous réaliserons des machines par chambre en prévoyant un roulement à l'avance selon les quantités de vêtements des vacanciers, nous veillerons à ce qu'ils aient toujours du linge propre pour le lendemain. De plus, pour chacun au moins une lessive sera faite juste avant le départ pour rentrer avec le maximum de linge propre dans la valise.

Le linge souillé sera dans un panier spécifique qui sera différencié (étiqueté linge très sale), il sera pré-nettoyé par l'équipe d'animation.

Les protections et alèses jetables souillées devront être mises dans des sacs poubelles fermés hermétiquement puis jetées dans une poubelle à l'extérieur.

- Les inventaires :

Les inventaires jouent un rôle crucial le jour de l'arrivée pour assurer un suivi du linge tout au long du séjour et garantir que les valises sont complètes à la fin. La première matinée est entièrement dédiée à cette tâche. Les animateurs et animatrices suivront la liste de trousseau fournie par les 1000 et un loisirs pour compter les vêtements présents dans les valises et sur les vacanciers. Ils noteront également tout objet qui ne figure pas sur la liste et prendront des photos de chaque vêtement pour avoir un rappel précis des différents articles.

En plus de cela, les animateurs et animatrices veilleront à ce que le linge soit marqué, et le marqueront si ce n'est pas déjà le cas, afin de pouvoir facilement identifier à qui appartiennent les vêtements après le lavage (par exemple, lorsqu'ils sont mélangés dans une chambre). Enfin, ils prendront des photos du contenu des valises des vacanciers. Ces photos pourront être stockées sur le drive commun, avec un dossier "inventaire" contenant un sous-dossier par vacancier. Tout cela est essentiel pour mettre en place un protocole précis qui facilite le bon déroulement des inventaires et améliore les conditions de vie quotidienne pendant le séjour.

- La gestion de l'argent de poche :

La gestion de l'argent de poche consiste à remplir une fiche avec toutes les informations nécessaires, telles que le nom du vacancier, le montant initial, les dépenses et le solde restant. Cette fiche est ensuite placée dans une enveloppe protégée contenant l'argent du vacancier. Les adjoints pédagogiques vérifieront le contenu de cette enveloppe après chaque sortie pour assurer un suivi minutieux.

De plus, dès qu'un achat est effectué, les tickets de caisse doivent être ajoutés à cette enveloppe.

Heure	Vacanciers	Animateurs	Adjointe Sanitaire	Adjoints / Directeur
08h00	Petit déjeuner	Réveil des vacanciers + Petit déjeuner	Traitements	Aide
09h30	Vie quotidienne du matin	Vie quotidienne du matin	Rangement / aide vie quotidienne	Aide
09h45	Activités ou sorties	Activités ou sorties	1 en activité / 1 en infirmerie	Conduites / Administratif
11h45	Rangement des activités + lavage des mains	Rangement des activités + lavage des mains	Repas	Repas
12h00	Repas	Repas	Traitements / Repas	Aide repas / Repas
13h00	Sieste ou temps calme	Sieste / Temps calme / Prépa / Pause	Prépa des traitements	Aide + pause avec animateurs
14h15	Activités ou sorties	Activités ou sorties / arrivée des repos compensateurs	Activités ou sorties	Conduites / Administratif
16h30	Goûter	Goûter	Traitements	Activités
17h30	Vie quotidienne / douches / temps libre	Vie quotidienne / douches / animation du temps libre	Aide vie quotidienne / infirmerie	Aide vie quotidienne / permanence téléphonique
19h00	Repas	Repas	Traitements / Repas	Aide repas / Repas
20h00	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée
21h30	Lavage des dents / coucher / endormissement	Coucher des vacanciers / endormissement	Traitements	Coucher / Prépa réunion
22h00	Sommeil	Réunion / rangement / 5e	Réunion / 5e	Réunion / 5e
23h30	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil

IX. Les différents protocoles

- Protocole Incendie :

En cas de déclenchement du protocole incendie, voici les étapes à suivre :

Assistants sanitaires et adjoints pédagogiques :

- Les deux assistantes sanitaires vérifient les différents étages et ferment les portes et fenêtres.
- Les adjoints pédagogiques vérifient le rez-de-chaussée et fait de même.
- Le directeur prend la liste des vacanciers et des animateurs présents sur le centre, ainsi que celle des vacanciers et animateurs en sortie.
- Tous se rassemblent au point de rassemblement, à l'extérieur du centre près de la grille d'entrée

Déclenchement pendant la nuit :

- Chaque référent de chambre fait sortir ses vacanciers et ferme les portes et fenêtres de toutes les chambres.

Déclenchement en journée pendant les activités :

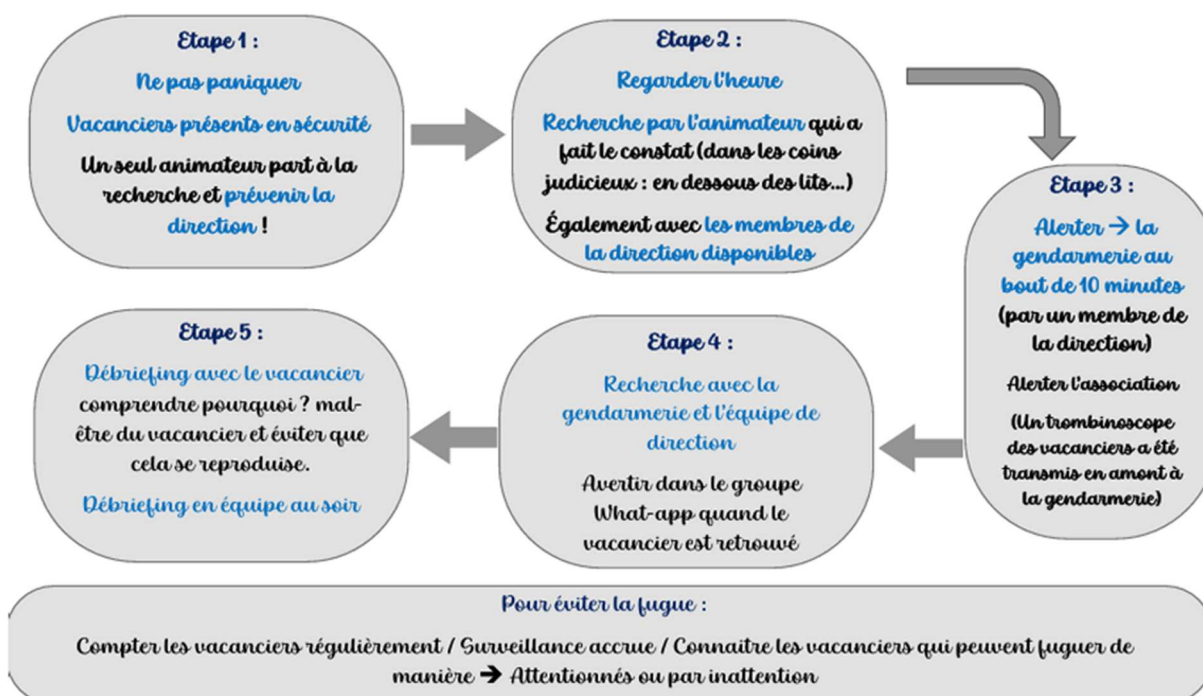
- Un animateur se positionne à l'avant de la file, un autre à l'arrière.
- Un troisième animateur vérifie la salle d'activité et les WC.
- Enfin, un quatrième animateur ferme les fenêtres et les portes.

Pour respecter au mieux le protocole incendie, il est essentiel de garder son calme, de laisser tout en place, de ne rien emporter, de ne pas faire demi-tour et de rassurer les vacanciers pour garantir leur sécurité. Tout mouvement de panique doit être évité afin de prévenir d'éventuels accidents.

Un exercice incendie sera mis en place dans les 48h suivants notre arrivée, notre exercice sera fait le 23/07 en début d'après-midi, vers 14h30. Lors de cet exercice seuls les membres de la direction seront au courant du jour et de l'heure de cet exercice

- Le Protocole fugue :

Plan fugue



- Le Protocole Intrusion / Attentat :

En cas d'attentat ou d'intrusion extérieure, il est essentiel de protéger les vacanciers en se confinant et en cherchant à s'échapper d'une situation potentiellement dangereuse. Voici les étapes à suivre :

Confinement :

- Se barricader à l'aide du mobilier préalablement identifié.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- Mettre les téléphones en mode silencieux (sans vibreur).
- S'allonger au sol derrière des obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu et rester près des personnes manifestant un stress particulier jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.

Échappement :

- Identifier la localisation exacte du danger.
- S'assurer que l'échappement avec les vacanciers est possible sans risques.
- Rester calme (mettre les téléphones en silencieux sans vibreur et demander le silence absolu).
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.

Il est impératif de suivre ces consignes pour garantir la sécurité de tous. Garder son calme, ne rien prendre, ne pas faire marche arrière et rassurer les vacanciers sont des actions essentielles.

X. Le règlement intérieur

Droit à l'image:

Le respect de la vie privée est essentiel. Les photos des vacanciers ne peuvent être prises que dans le cadre défini par la Direction (groupe WhatsApp uniquement). Les consignes données par les familles et institutions lors de l'inscription seront scrupuleusement respectées.

Toute diffusion non autorisée de photos — sur les réseaux sociaux, par SMS ou internet à des tiers — constitue une faute pénale.

Fautes, drogues et alcool:

La charte de bonne conduite signée par tous est affichée au bureau.

Chacun est responsable de ses actes, qui peuvent avoir des conséquences graves :

- Pour soi : casier judiciaire, avenir professionnel compromis
- Pour les autres : l'équilibre du groupe repose sur le comportement individuel

La consommation de stupéfiants ou d'alcool fort perturbe le fonctionnement collectif, même si elle a lieu en dehors du temps de travail.

Conformément à l'article R4228-20 du Code du travail, seules les boissons faiblement alcoolisées (vin, bière, cidre, poiré) sont autorisées sur le lieu de travail.

Relations sexuelles:

Toute relation impliquant un vacancier est strictement interdite, qu'elle soit consentie ou non. En cas de suspicion ou de constat, la Direction doit être prévenue immédiatement.

Certains vacanciers peuvent présenter des comportements inappropriés liés à leur pathologie ; ils doivent être accompagnés avec fermeté et bienveillance. Lire attentivement leur carnet médical.

Les membres de l'équipe pédagogique doivent faire preuve de discrétion et ne jamais exposer leurs relations personnelles.

Événements indésirables:

Toute situation de crise (accident, incident, urgence médicale...) doit être signalée via une fiche d'événement indésirable (FEI). Son objectif : protéger et améliorer l'accompagnement des vacanciers.

Une FEI peut concerner tout événement nuisant à la santé, au moral ou au bien-être. En cas de doute, contacter immédiatement la Direction.

Vous pouvez remplir une FEI au bureau ou dicter un audio à un membre de l'équipe pédagogique, qui s'en chargera.

Tabac:

Les pauses pour fumer sont autorisées uniquement sur les temps de repos et sans présence des vacanciers. Un espace fumeur est prévu à l'extérieur du centre ; les mégots doivent être jetés à la poubelle.

Les vacanciers fumeurs sont encadrés par les animateurs via un contrat établi en début de séjour. L'autorisation parentale est obligatoire. Le tabac et les briquets sont conservés au bureau.

Objets précieux ou dangereux:

Vacanciers et animateurs sont responsables de leurs objets personnels. Les vacanciers peuvent confier leurs objets précieux à la Direction pour sécurisation.

Tout objet dangereux est obligatoirement remis à l'équipe et conservé sous clé.

Téléphones portables:

Certains vacanciers disposeront d'un téléphone ou d'une console.

Un contrat sera établi avec eux pour en cadrer l'usage :

- Horaire autorisé : 17h30 à 20h, à rendre avant le coucher
- Interdiction dans les chambres

Hors temps d'utilisation, les appareils seront stockés au bureau dans des pochettes individuelles.

Cette organisation favorise la cohésion de groupe, évite les vols et limite les risques matériels.

XI. La relation avec la famille/tuteur et les structures

Voici un résumé des procédures et des mesures mises en place avant et pendant le séjour :

Avant le séjour :

- Une lettre a été envoyée aux vacanciers pour les préparer au séjour, leur donner un aperçu du thème et leur indiquer ce qu'ils doivent prévoir.
- Le numéro de téléphone du séjour et l'adresse e-mail du directeur sont mentionnés dans cette lettre.
- L'équipe de direction contactera les structures concernées si des informations supplémentaires sont nécessaires.

Pendant le séjour :

- En cas de problèmes de santé, les assistantes sanitaires (AS) appellent la famille, le tuteur ou la structure pour les informer.
- Il est important de connaître les vacanciers qui n'ont pas le droit d'appeler leur famille (cette information concerne à la fois la direction et les animateurs).
- Un téléphone "colo" sera mis à disposition pour que les familles puissent appeler les vacanciers entre 17h00 et 18h00.
- Un blog sur ondonnedesnouvelles.com sera créé et mis à jour quotidiennement (ou tous les deux jours) par les adjoints pédagogiques.